



elec expo

16^e SALON INTERNATIONAL DE L'ELECTRICITE DE L'ECLAIRAGE DE L'ELECTROTECHNIQUE ET DE L'AUTOMATON INDUSTRIELLE

EneR Event

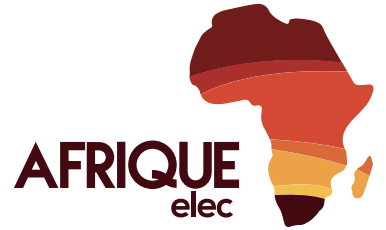
11^e SALON INTERNATIONAL DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Tronica Expo

10^e SALON INTERNATIONAL DE L'ELECTRONIQUE, LA SECURITE ELECTRONIQUE, LE BATIMENT INTELLIGENT, L'AVIONIQUE, LA MECATRONIQUE ET L'AERONAUTIQUE

08 - 11 NOVEMBRE 2023

PARC D'EXPOSITION MOHAMMED VI À EL JADIDA



M. Ali EL HARTI
Président de la FENELEC

L'intelligence Artificielle au service de la transition énergétique.

L'intelligence artificielle (IA) est en train de révolutionner de nombreux secteurs, y compris l'industrie de l'énergie. En effet, l'IA peut être utilisée pour aider à faciliter la transition énergétique en optimisant la production d'énergie, en améliorant l'efficacité énergétique et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (décarbonisation).

L'une des principales applications de l'IA dans le domaine de l'énergie est la gestion des réseaux électriques intelligents (Smart Grids). Ces réseaux utilisent des technologies de pointe pour surveiller et réguler la production et la distribution d'électricité. L'IA peut aider à prédire la demande d'électricité et à ajuster la production en conséquence, ce qui peut réduire les coûts et minimiser les pertes d'énergie.

De plus, l'IA peut également être utilisée pour optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments en surveillant et en ajustant les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation en fonction de l'utilisation réelle du bâtiment. Cela peut aider à réduire la consommation d'énergie et à réduire les coûts pour les propriétaires et les locataires.

Enfin, l'IA peut être utilisée pour soutenir le développement de sources d'énergie renouvelables, telles que l'énergie solaire et éolienne. L'analyse des données peut aider à identifier les zones les plus propices pour l'installation de panneaux solaires ou d'éoliennes, ce qui peut aider à maximiser le rendement de ces sources d'énergie.

Partant de cela, la FENELEC a décidé de placer l'édition 2023 de ses salons **elec expo**, **EneR Event** et **Tronica expo**, sous la thématique « Smart Grid et Intelligence Artificielle, piliers de l'accélération de la transition énergétique et de la décarbonisation », afin d'enrichir le débat et contribuer à l'introduction de ces nouvelles applications de l'AI dans notre pays.

1ère Journée Nationale de l'Industrie

Le mardi 29 mars 2023 à Casablanca, le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) ont organisé la 1ère journée nationale de l'industrie, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste.

En ouverture, le Ministre de l'Industrie donne lecture du message de SM Le Roi adressé aux participants de la journée, considéré comme la feuille de route pour une nouvelle stratégie érigeant l'industrie à un rang extrêmement important dans l'économie nationale.

L'événement a réuni en un seul lieu le Chef du Gouvernement, les Ministères et institutionnels concernés, les Fédérations professionnelles et leurs membres, les banques et fonds d'investissements, pour débattre des enjeux stratégiques de développement des secteurs industriels et les axes prioritaires de la prochaines stratégie industrielle marocaine.



Le programme très riche a cerné tous les défis, les enjeux et axes de développement du secteur industriel au Maroc, à travers 5 panels : Leviers pour renforcer la compétitivité industrielle ; L'intégration locale et made in Morocco ; Les compétences dans les filières industrielles ; Le financement de l'investissement productif et La décarbonation et efficacité énergétique et hydrique pour l'industrie.

M. Ali EL HARTI Président de la FENELEC a intervenu dans le dernier panel.

Mission d'hommes d'affaires à Dammam

Dans le cadre de l'accompagnement de ses membres dans leur ouverture sur de nouveaux marchés notamment ceux du Moyen Orient, la FENELEC et l'AMDIE ont organisé une mission d'Hommes d'affaires dans la région de Dammam en Arabie Saoudite du 14 au 16 mars 2023.

Dès son arrivée, la délégation a reçu sur les lieux de sa résidence de grands groupes Saoudiens opérant dans le secteur de l'Énergie.

La deuxième journée de la mission a été dédiée à une séance de travail avec les responsables du GCC Lab suivie de la visite des installations de ce bijou technologique qui concurrence les grands laboratoires mondiaux de tests et certifications ; l'objectif étant d'amorcer un partenariat FENELEC-GCC Lab en faveur du développement de l'industrie marocaine et de faciliter l'accès des produits et services des membres de la FENELEC au Marché Saoudien et la Région du Golf en général.



Suite sur Page 2

Suite sur Page 2

1ère Journée Nationale de l'Industrie // Suite de la Page 1

Le Président de la FENELEC a interpellé les parties prenantes sur l'extrême importance de :

- L'accélération de l'accès des industriels à l'énergie verte afin de s'affranchir de la taxe carbone aux frontières pour préserver leur compétitivité notamment à l'export. De par sa position géostratégique et de son combustible renouvelable, le Maroc peut prétendre à faire de cette taxe carbone un réel levier de croissance.
- La mise en place de groupes de travail sectoriels des grands donneurs d'ordre publics avec le privé, afin de développer d'avantage l'intégration locale dans leurs plans stratégiques d'investissements.
- La nécessité de la mise en place d'une réglementation souple encourageant cette intégration locale notamment en faveur des TPME tout en garantissant une prise de risque modérée et contrôlée pour ces donneurs d'ordres.

Deux conventions ont été signées à cette occasion, l'une entre le MIC et la CGEM pour reconduire cette manifestation annuellement, et l'autre entre le MIC, la CGEM et l'OMPIC pour promouvoir l'utilisation efficace des outils de la propriété industrielle et commerciale, notamment à travers des actions de sensibilisation et de formation.

Le Ministère et la CGEM réfléchiront à la régionalisation de cette journée conformément aux orientations Royales et en harmonie avec la nouvelle charte d'investissement qui met en avant le développement des régions.

Mission d'hommes d'affaires à Dammam // Suite de la Page 1

Le Laboratoire National CEEE/LPEE qui fait partie de la délégation marocaine a convenu avec GCC LAB de mettre en place un partenariat de complémentarité dans un cadre win-win pour le co-développement des entreprises marocaines et saoudiennes dans les deux pays frères et au niveau régional.



Le rapprochement de la FENELEC du Maroc et le GCC LAB d'Arabie Saoudite a été scellé définitivement par la signature d'un accord de partenariat en prélude du dîner de networking organisé par la Fédération et l'AMDIE le mercredi 15 Mars 2023 à Dammam en l'honneur de leurs hôtes saoudiens.

L'accord permettra entre autres aux membres de la FENELEC de bénéficier des prestations du GCC LAB et de ses services d'accompagnement pour accéder au marché Saoudien moyennant des tarifs préférentiels.

Lors du 3ème et dernier jour de la mission, la délégation marocaine s'est rendue à la chambre de Commerce Acharjia pour tout d'abord une réunion restreinte entre le Vice-président de la Chambre de Commerce et le Chef de la délégation marocaine.

Les opérateurs des 2 pays se sont rencontrés ensuite en plénière durant laquelle les membres de la FENELEC ont présenté leurs entreprises respectives et ont suivi la présentation très intéressante du représentant du Ministère de l'Investissement Saoudien.



Côté marocain, la FENELEC et l'AMDIE ont présenté les atouts des secteurs électrique, électronique et énergies renouvelables et les opportunités d'investissement au Maroc. Les domaines de collaboration possibles entre les entreprises marocaines et saoudiennes notamment pour réaliser des projets importants dans les deux pays ou à l'international ont été discutés.

Arrivent enfin les rencontres d'affaires B to B entre les opérateurs privés des 2 Royaumes dans le secteur de l'énergie.



Pendant tout son séjour à Dammam, la FENELEC a bénéficié de l'accompagnement étroit du Conseiller économique de l'Ambassade du Maroc en Arabie Saoudite et du Représentant de l'AMDIE.

Bureau de l'Amisole/FENELEC élargie à tous ses membres.

Réunion très importante du Bureau Exécutif de l'Association des Industries Solaires et Eoliennes Amisole/FENELEC élargie à tous les membres de l'Association en présentiel au siège de la FENELEC le Mercredi 8 Mars 2023, sous la présidence de M. SEMMAOUI Khalid.

Une occasion de faire le point sur les sujets d'actualité de la profession, en l'occurrence, la promulgation des Lois 82-21 sur l'Autoproduction et 40-19 sur les Energies Renouvelables qui sont publiées au bulletin officiel N°7173 version arabe en date du 27/02/2023. (Téléchargeable sur le code Qr)

Il a été rappelé à cette occasion les actions menées par l'Association auprès des principaux groupes parlementaires et les réunions avec les ministères concernés pour intégrer les propositions de la profession.



La lecture faite par les membres de l'Association de ces textes de lois révèle l'existence de plusieurs paramètres et de zones d'ombre qui pourraient être des éléments de blocage ; à titre d'exemple : les capacités d'accueil qui seront définies par les gestionnaires du réseau, la rétroactivité de ces lois, les renvois de plusieurs valeurs à définir par l'Anre, le délai prévu de 4 ans pour sortir les décrets d'application...etc

Aussi, au menu des discussions, la création de sociétés régionales multiservices (SRM) qui remplaceront progressivement les délégations et régies, l'accord lié à l'accès des industriels à l'électricité de sources renouvelables entre l'État et l'ONE dans le cadre de la décarbonation, la préparation en cours de l'offre Maroc de la chaîne de valeur de la filière hydrogène vert.

La FENELEC conduit l'Apime chez le Président de la CGEM

Casablanca, le 16 Mars 2023 – Le Président de la CGEM M. Chakib ALJ a reçu les grands élus de l'Apime Association professionnelle intersectorielle pour la mobilité électrique récemment créée. Ils sont venus présenter les motivations qui les animent et aussi leur attente de la CGEM.



L'Apime ayant vocation à s'affilier à la FENELEC qui est l'une des Fédérations statutaires de la CGEM, c'est tout naturellement que le Président de la FENELEC M. Ali EL HARTI a pris part à la rencontre. La FENELEC, à l'occasion de son Assemblée Générale en décembre 2022, avait décidé de doter le paysage associatif marocain d'une entité en charge d'animer le secteur de la mobilité électrique.

Composé de six collègues couvrant le spectre des parties prenantes professionnelles, l'Apime œuvrera pour leur adjoindre les Administrations et les instances publiques, afin de construire une expertise solide sur le sujet dans sa diversité.

L'arrivée des véhicules électriques est une évolution technologique qui va marquer rapidement l'ensemble des pays du monde et en particulier le Maroc vu sa proximité avec l'Europe. Le leitmotiv de l'Apime est de s'approprier proactivement la thématique et ne pas "subir" les chocs exogènes et comme 1er chantier, elle pointe dans son viseur la normalisation des produits et des installations.

Dans la feuille de route de cette association, on découvre comme priorité la rédaction d'un contrat d'engagement qui permettra de fixer la vision commune de l'ensemble de ses adhérents sur les moyens d'accélérer le développement de la mobilité électrique en particulier l'extension rapide du réseau de bornes de recharge.

Sensible au sujet de la mobilité électrique et à même des dimensions qu'elle prend, le Président de la CGEM témoigne de son appui aux actions de l'Apime.

La décarbonation de l'industrie en débat

Plus qu'un enjeu climatique, la décarbonation est avant tout un défi économique à relever pour les exportateurs marocains avec l'instauration de la taxe carbone aux frontières de l'Europe. C'est le sujet qui a réuni le jeudi 9 mars 2023 à Casablanca, le Ministre de l'Industrie et des acteurs du secteur de l'énergie lors d'une conférence organisée par le quotidien Aujourd'hui le Maroc. La FENELEC a été représentée par M. SEMMAOUI, Président de l'Amisole/FENELEC.



La rencontre a servi de champs de débats sur les impératifs, enjeux et perspectives de la neutralité carbone dans le champ industriel. La thématique intervient à l'approche de l'échéance taxe carbone aux frontières européennes. Le Ministre voit en cette échéance une opportunité puisque le Maroc est en mesure de produire de manière complètement décarbonée. Le financement vert figure en effet parmi les axes débattus lors de cette conférence-débat qui a connu une forte participation d'opérateurs économiques et industriels.

«La décarbonation n'est pas seulement un enjeu humaniste du Maroc. C'est le résultat d'une vision qui permet à notre pays de prendre ses responsabilités par rapport au développement durable et aussi de renforcer sa compétitivité et de créer des emplois», souligne Ryad Mezzour, Ministre de l'Industrie et du Commerce dans sa déclaration. Il précise ensuite «La plateforme industrielle marocaine bénéficie aujourd'hui des atouts du Maroc en tant que pays qui peut produire des énergies renouvelables au plus bas coût au monde et en tant que pays qui est en train d'assurer sa souveraineté énergétique à travers de gros projets d'investissement dans les énergies renouvelables et l'hydrogène vert».

Procédure d'importation des instruments de mesures

Réunion entre la FENELEC et la DPCSMQ Direction de la protection du consommateur et du contrôle qualité et du marché le 8 mars 2023 à Rabat au sujet du contrôle à l'importation des instruments de mesure en général et des compteurs d'énergie électrique en particulier.



Cette réunion provoquée par la FENELEC à la demande de ses adhérents qui constatent un changement dans la procédure du contrôle des compteurs, a été l'occasion de dissiper les zones d'ombre.

En effet, en application de la loi 2.79 et ses textes d'application, tout instrument de mesure réglementé ne peut être mis sur le marché et utilisé que s'il est conforme aux exigences réglementaires.

Concrètement, toute importation d'instruments de mesure, dont compteurs d'énergie électrique, doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de la Délégation du Commerce et de l'Industrie dont relève le poste frontalier prévu pour l'importation au Maroc.

Le traitement des dossiers est **dématérialisé** via PortNet à partir du 1er Mars 2023. L'importateur pourrait préparer sa déclaration préalable dématérialisée 6 mois avant l'importation.

Aussi, le fabricant quand il est basé au Maroc ou l'importateur (mandataire quand le fabricant est à l'étranger) doit soumettre **un dossier d'approbation de modèle** à la Division de la Métrologie sous **format papier**.

Le recueil des textes réglementaires, la liste des produits concernés, la procédure d'importation et de contrôle sont détaillés sur le site web du service métrologie. Merci de scanner le code Qr.

Il a été convenu de travailler avec le service Métrologie sur la liste des produits concernés par l'arrêté et de réaliser un travail avec l'Administration de la douane sur l'éclatement de la nomenclature douanière des compteurs.



FENELEC participe à la rencontre économique Maroc - RDC

Le 1er Mars 2023 à la CGEM, la redynamisation de la coopération économique et des investissements a été au centre des échanges entre les fédérations professionnelles notamment la FENELEC et une délégation économique de la République démocratique du Congo (RDC) composée de responsables des ministères des Affaires étrangères et du Plan, d'agences gouvernementales (Promotion des investissements, Développement de l'entrepreneuriat congolais, Électrification...).

La RDC souhaite à travers sa mission au Maroc promouvoir les projets d'investissements publics et privés afin de se créer plus de valeur ajoutée. Pour ce faire, une multitude d'avantages et d'incitations sont offerts aux investissements pérennes pour l'exploitation de l'énorme potentiel dont dispose le pays dans plusieurs domaines non encore exploités.



La rencontre a permis de discuter des voies de renforcement des relations économiques et commerciales dans des secteurs tels que les énergies renouvelables, la micro-finance, la formation et l'éducation, la construction et l'agriculture. Dans ce cadre, plusieurs actions seront entreprises, dans les prochains mois, notamment l'organisation d'une mission économique marocaine à Kinshasa.

Les deux parties ont insisté sur le suivi des équilibres commerciaux entre les deux pays afin d'asseoir un partenariat dans la durée et contribuer de part et d'autre à développer les échanges commerciaux bilatéraux ainsi qu'avec d'autres.

Maroc - Japon : la coopération économique occupe une place de choix

Une délégation de chefs d'entreprises japonaises opérant dans le secteur des Energies renouvelables a assisté le 3 Mars 2023 au siège de la CGEM, à une présentation des opportunités en matière d'énergies renouvelables au Maroc.

La rencontre a réuni les entreprises marocaines et les sociétés japonaises installées au Maroc ainsi qu'une délégation de sociétés japonaises envisageant d'investir dans le Royaume. Elle vise le renforcement des relations économiques entre les deux pays, en favorisant le développement des relations commerciales et d'affaires dans ce domaine.

Le déplacement de la délégation nipponne s'inscrit dans le cadre du forum économique Maroc-Japon organisé le 28 février à Casablanca par l'organisation Japonaise du Commerce Extérieur (JETRO), en partenariat avec le Ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques, la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) et l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE). La rencontre a été placée sous le thème : «**Le Maroc et le Japon : la coopération économique occupe une place de choix**»

Préparation des propositions pour le PLF 2024

Le jeudi 16 mars 2023, la CGEM a convié ses commissions, ses antennes régionales et les Fédérations sectorielles à une réunion d'amorçage des travaux pour l'élaboration des propositions du secteur privé pour la Loi de Finances 2024. Notre Fédération y a été représentée par Mme MOKHTARI, Administrateur de la FENELEC et membre actif de sa commission Juridique et Fiscale.

Les débats se sont focalisés en premier lieu sur les doléances à caractères transverses telles que la réforme de la TVA et la revue de l'impôt sur le revenu (IR). Les participants ont également discuté du statut de l'Auto Entrepreneur, de l'informel, de l'Avis à Tiers Détenteur (ATD), de la mise en place d'une réglementation propice au développement des Start up.

Les propositions sectorielles seront aussi prises en considération, mais elles devront être argumentées par des données chiffrées incontestables.

Lancement de l'appel à projet pour le programme d'appui à l'innovation industrielle

L'Etat, Maroc PME et la CGEM ont signé une nouvelle convention du « Fonds de Soutien de l'Innovation » visant la mise en place d'un nouveau programme d'appui à l'innovation industrielle.

A cet égard, le Ministère de l'Industrie et du Commerce lance en concertation avec le Ministère de l'Economie et des Finances, MAROC PME et la CGEM, la 1ère édition de l'appel à projets relatif à ce programme, dans le but d'identifier et de sélectionner, pour l'année 2023, les meilleurs projets d'innovation et de R&D industrielles, éligibles à un appui financier de l'Etat à travers le Fonds de Soutien de l'Innovation.

Le programme représente une offre intégrée qui vise à soutenir les entreprises industrielles, tout au long de leur processus de recherche et développement, prototypage et industrialisation dans la phase pilote. Il s'articule autour des trois offres complémentaires : Appui à la valorisation de brevets, Appui aux projets de R&D/Innovation industrielles, Appui à l'industrialisation dans la phase pilote. Pour plus de détail visitez le site web du Ministère de l'Industrie & du Commerce :



Politique nationale de la qualité

La FENELEC, représentée par M. Fouad Elkohen, Président de sa Commission de Normalisation, de Réglementation et de promotion du Made-In-Morocco, a pris part aux travaux de la Commission de la Certification issue du Conseil Supérieur de la Normalisation, de la Certification et de l'Accréditation, tenue le 24 mars 2023 au siège de la Direction Générale du Commerce à Rabat. La commission a discuté la version consolidée du plan d'action relatif au développement de la certification au Maroc à l'horizon 2035, dans le cadre de la Politique Nationale de la Qualité.

Cette réunion a été particulièrement dédiée à la discussion et à la validation des actions du premier axe relatif au développement de la certification.

Notons que ce plan d'action comprend sept autres axes de développement, notamment la crédibilisation, la reconnaissance et la promotion de la certification, l'amélioration du cadre juridique, l'amélioration du système de gestion, la coopération avec les organisations régionales et internationales, la communication et la vulgarisation de la certification, le rôle de la R&D dans le processus de certification ainsi que la formation et le développement de compétences.

La prochaine réunion de la commission se tiendra le jeudi 6 Avril 2023 au même endroit.

Réunion du Comité d'Audit de l'IMANOR

Le Comité d'Audit de l'IMANOR est créé en déclinaison des orientations du « Code des Bonnes Pratiques de la Gouvernance des Etablissements Publics ». Il est constitué entre autre du Ministère de l'Industrie et du Commerce, de la Direction du Budget et de la FENELEC.

La première réunion de ce Comité en 2023 s'est tenue le mardi 3 mars au siège de l'IMANOR à Rabat, sous la présidence de M. Rachid SARRAKH nouveau Directeur de la Protection des Consommateurs, de la Qualité et de la Surveilance du Marché.

A l'occasion de cette session, les membres du Comité ont examiné et débattu plusieurs points notamment le suivi des résolutions du dernier Conseil d'Administration de l'IMANOR et celles du Comité d'Audit, ainsi que l'examen processus de recouvrement et l'état de mise en œuvre des différentes recommandations issues des missions d'audit et de contrôle.

Réunion de haut niveau avec des représentants de l'AFSEC, ARSO et IEC

Le Président de la Commission FENELEC en charge de la Normalisation, Réglementation et Promotion du Made in Morocco M. ELKOHEN s'est rendu le jeudi 16 Mars à l'Imanor à Rabat, pour rencontrer Mme Omnia Sabri, Secrétaire Exécutive de l'AFSEC -Commission Africaine de Normalisation Electrotechnique-, de M. Mohamed Ossama Eissa, Représentant Régional de l'AFSEC en Afrique du Nord et de M. François Yapo Ahoti directeur régional Afrique de l'IEC- Commission électrotechnique internationale- et M. Hermogene Nsengimana, secrétaire général de l'ARSO/ORAN - Organisation Régionale Africaine de Normalisation-.

En présence de M. TAIBI, Directeur de l'Imanor, la réunion était l'occasion de présenter les activités de l'AFSEC, des avantages découlant de l'adhésion à cette organisation et des mesures nécessaires pour que le Maroc puisse contribuer à toutes les activités réalisées dans le cadre de ses travaux.



La réunion a connu des échanges autour de sujets liés à la normalisation des produits électriques, des possibilités de coopération d'une part entre le Maroc et l'Egypte dans ce domaine, et d'autre part entre le Maroc et l'AFSEC dans le cadre de la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

De sa part, M. François Yapo Ahoti n'a pas lésiné sur le partage d'informations utiles pour profiter pleinement de l'adhésion du Maroc à l'IEC, particulièrement, l'outil « CB Scheme » qui est un système de certification international mis en place par l'IECEE (Système CEI d'essais de conformité et de certification des équipements électriques et électroniques). Plus d'information, [scannez le code Qr](#)

En marge de la rencontre, M. Hermogene Nsengimana, secrétaire général de l'ARSO/ORAN a signalé l'importance d'harmoniser les normes africaines et les procédures d'évaluation de la conformité afin de réduire les obstacles techniques au commerce et de promouvoir le commerce intra-africain et international.



Activités de normalisation nationale pour le mois de Mars 2023.

Commission de Normalisation de l'accréditation : Suite à la concertation en ligne lancée en date du 2023/02/27, la Commission a adopté 3 PNM et a confirmé 5 NM.

Les PNM seront soumis au processus d'homologation des NM conformément aux dispositions réglementaires en vigueur relatives à l'homologation des normes de : terminologie, **de systèmes de management et d'organisation des entreprises.**

Commission de Normalisation des Fils, Câbles et Accessoires : Suite à la réunion de la Commission tenue le 2023/03/09 à Rabat, l'Imanor a mis à l'enquête publique pour une durée de 2 MOIS, 19 Projets de Normes Marocaines (PNM). **Le 2023/05/25 est la date de clôture de l'EP.**

Notification EP 2023-15

Les PNM adoptés sont relatifs aux : **câbles et conducteurs électriques et leurs accessoires**

Commission de Normalisation des Produits Electriques : Suite à la réunion de la Commission tenue le 2023/03/14 à Rabat, l'Imanor a mis à l'enquête publique pour une durée de 2 MOIS, 17 PNM. **Le 2023/05/22 est la date de clôture de l'EP.**

Notification EP 2023-14

Les PNM adoptés sont relatifs aux : **relatifs aux huiles minérales isolantes dans les matériels électriques, les machines électriques tournantes, les relais de mesure et dispositifs de protection, les fusibles basses tensions, condensateurs de couplage et diviseurs capacitifs, les condensateurs shunt pour réseaux à courant alternatif et les équipements de comptage de l'électricité.**

Commission Nationale de Normalisation des Installations Electriques : Suite à la réunion de la Commission tenue le 2023/03/21 à Rabat, l'Imanor a mis à l'enquête publique pour une durée de 2 MOIS, 11 PNM. **Le 2023/05/30 est la date de clôture de l'EP.**

Notification EP 2023-17

Les PNM adoptés sont relatifs aux : **groupes électrogènes, la qualité de la tension fournie par les réseaux publics d'électricité, les postes de livraisons MT, les batteries de compensation du facteur de puissance BT, les installations électriques HT et BT et l'intégration de la production d'énergie renouvelable aux réseaux électriques.**

Climatisation, Chauffage et Ventilation : Suite à la réunion de la Commission tenue le 2023/03/28 à Rabat, l'Imanor a mis à l'enquête publique pour une durée d'un MOIS, 17 PNM. **Le 2023/05/01 est la date de clôture de l'EP.**

Notification EP 2023-18

Les PNM adoptés sont relatifs aux : **à l'air comprimé, les climatiseurs et pompes à chaleur, les tours de refroidissement de l'eau et les systèmes frigorifiques.**

Commission de normalisation Nanotechnologie : la Commission a lancé en date du 2023/03/29 une concertation en ligne consacrée à l'examen de 3 PNM et 5 NM à confirmer.

Le 2023/04/19 est le délai fixé par l'Imanor pour recevoir les commentaires.

Les PNM sont disponibles sur le code Qr suivant :

l'Avis de la notification d'enquête publique, la liste de PNM adoptés et le formulaire des commentaires sont disponibles sur le code Qr suivant :



1 Nouvelle adhésion à la FENELEC

1 dans l'Association des Fabricants Afem/FENELEC

La Société SARA ELECTRONIQUE représentée par son Directeur Général M. EL OUAZZANI Mohamed et adhère secondairement à Asel/FENELEC

elec expo
16^e SALON INTERNATIONAL DE L'ELECTRICITE DE L'ECLAIRAGE DE L'ELECTROTECHNIQUE ET DE L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

EneR Event
11^e SALON INTERNATIONAL DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Tronica Expo
10^e SALON INTERNATIONAL DE L'ELECTRONIQUE, LA SECURITE ELECTRONIQUE, LE BATIMENT INTELLIGENT, L'AVIONIQUE, LA MECATRONIQUE ET L'AERONAUTIQUE

08 - 11 NOVEMBRE 2023
PARC D'EXPOSITION MOHAMMED VI À EL JADIDA

ORGANISATEUR
Fenelec

ORGANISATEUR DÉLÉGUÉ
GLOBAL PARIS & EVENTS

